



PRESTATION Groupe Cegara

Demande d'aide FranceAgriMer

Investissements viti-vinicoles

Objectifs

- Appui à la constitution de votre dossier d'aide à l'investissement OCM viti-vinicole et information sur le dispositif
- Bénéficier d'un soutien financier lors d'investissements nécessaires à la modernisation des installations
- Déléguer votre demande d'aide afin de gagner du temps



Comment ?

- Nous vous informons sur la procédure : éligibilité, documents requis...
- Vous nous communiquez les éléments nécessaires à la demande d'aide
- Nous réalisons le dossier de demande sur le portail e-services : rédaction des rubriques techniques et financières, élaboration du programme d'investissements, finalisation
- Nous pouvons également vous accompagner dans la demande de paiement à la fin des travaux/ investissements. Celle-ci fera l'objet d'une facturation complémentaire.



Documents remis

Documents de synthèse téléchargeables sur le portail



Éléments nécessaires

- Devis
- Ensemble des pièces à définir, selon la décision

Nos atouts

- Des conseillers expérimentés ayant la connaissance de la réglementation liée à ces procédures
- Un accompagnement personnalisé et indépendant

Adhérents /Non-adhérents

| | |
|---------------|-----------|
| Tarif horaire | Sur devis |
|---------------|-----------|

Interlocuteur régional

Nouvelle Aquitaine :

05 53 64 47 37

Pays de La Loire/Centre-Val de Loire :

02 41 88 60 22

contact@groupecegara.fr



Accompagnement à distance ou dans nos bureaux si besoin